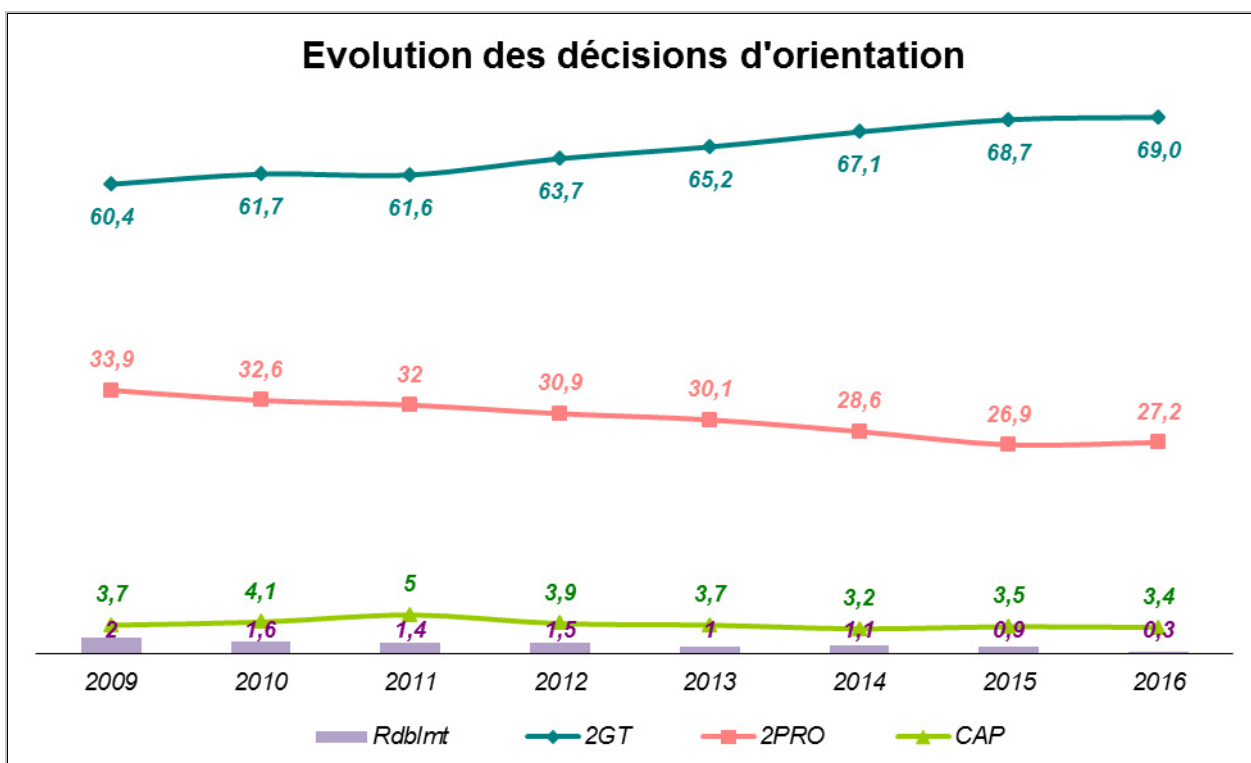
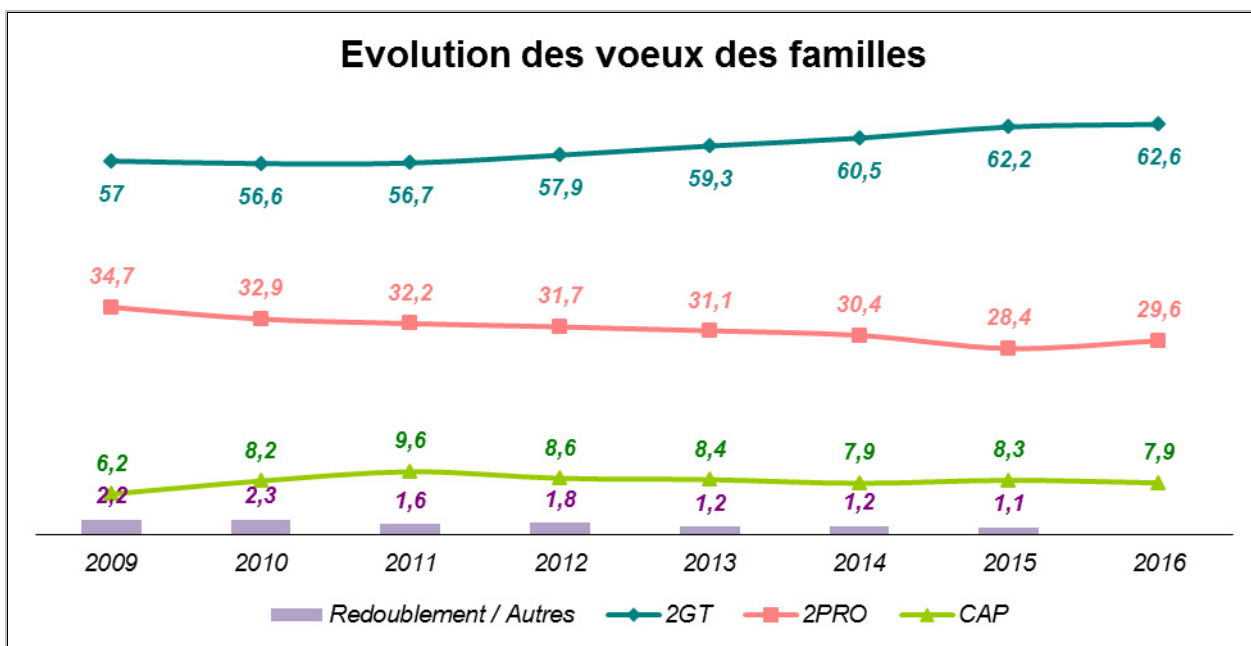


CAEN 2016 : ORIENTATION POST TROISIEME (HORS PREPA-PRO)

a. Vœux des familles et décisions d'orientation

En juin 2016, au niveau académique, les vœux des élèves sont essentiellement la 2nde GT (62,6%) et ce pourcentage augmente régulièrement depuis 6 ans. Les vœux vers la voie professionnelle représentent, pour la 2nde professionnelle, 29,6%, et pour le CAP, 7,9%, soit une augmentation globale de 0,8 point. La suppression du choix du redoublement des procédures d'orientation explique en partie ces données.



S'agissant des décisions d'orientation en 3^{ème} générale (hors prépa-pro), nous observons une progression régulière depuis 2009 des orientations en cycle GT (+ 8,6 points) qui atteint actuellement 69,0%. Pour rappel, le taux national 2015 atteignait 68,03%.

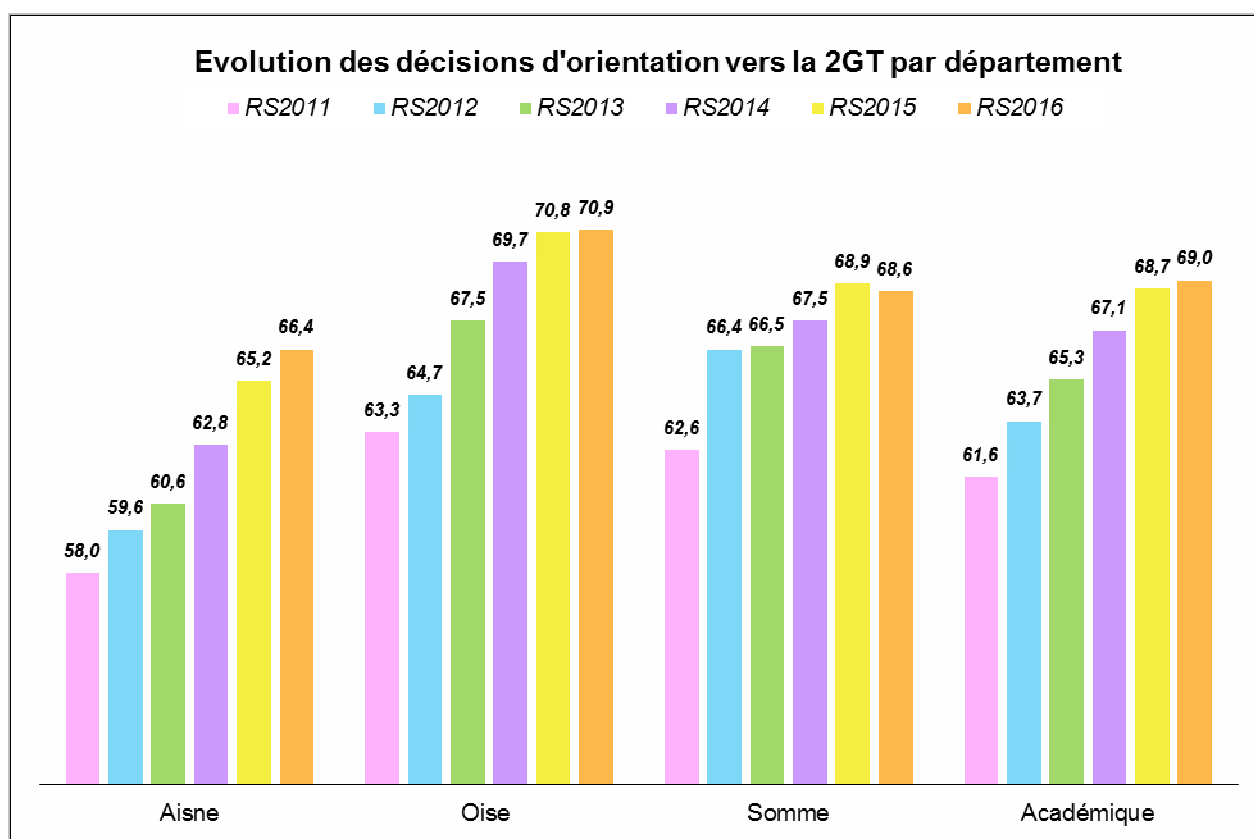
Les décisions d'orientation vers la 2^{nde} professionnelle, en baisse régulière depuis 2009, augmentent légèrement cette année (+0,3 point). L'orientation vers le CAP se maintient à 3,4%.

Enfin, certains élèves ayant connu des ruptures d'apprentissage ont pu solliciter un redoublement exceptionnel. 60 élèves de 3^{ème} ont été concernés dans l'académie, soit 0.3% de l'effectif total.

NB : L'évolution des procédures d'orientation a abouti à la suppression du choix du redoublement des voies d'orientation. La possibilité pour les familles de demander un maintien dans le niveau de classe d'origine en cas de désaccord persistant entre le chef d'établissement et la famille a été créée. Ces demandes ont concerné 28 élèves de 3^{ème}, soit 0,14% de l'effectif total. Cet effectif est déjà réparti dans les différentes voies du graphique présentant les décisions (hors redoublement exceptionnel).

↘ Disparités départementales

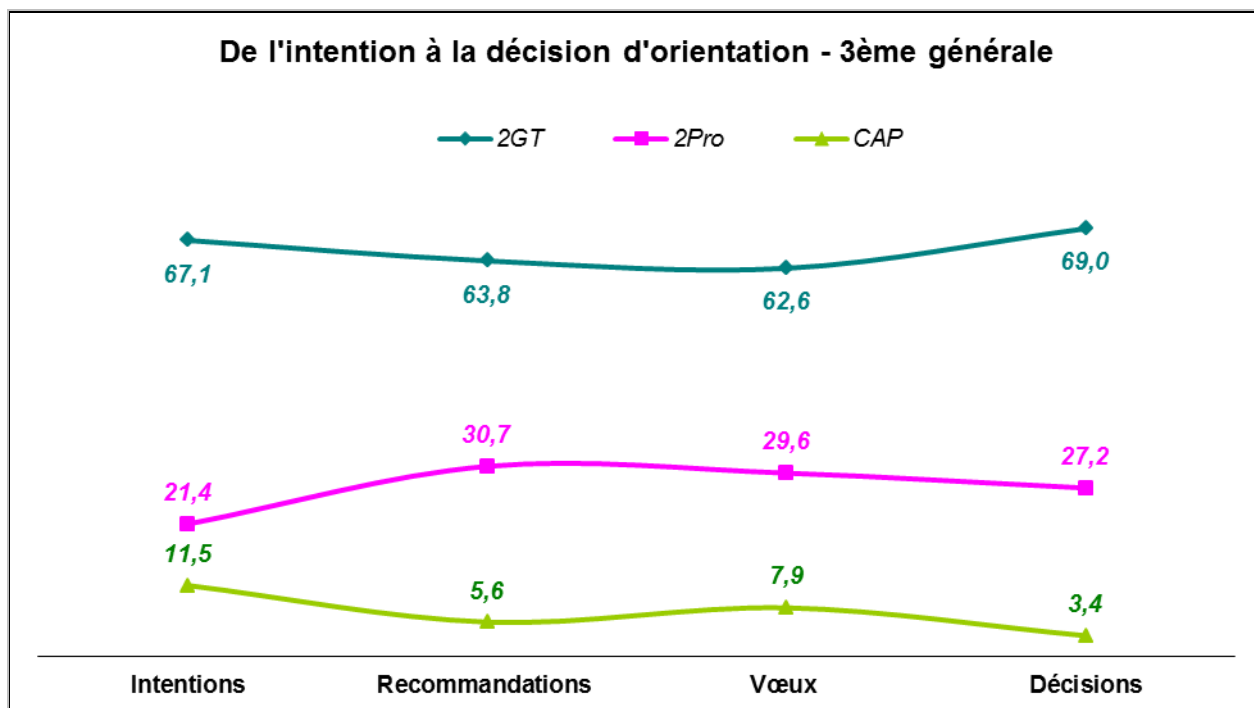
Le graphique ci-dessous, relatif aux décisions d'orientation vers la 2^{nde} GT, illustre, au-delà de la moyenne académique, les disparités entre départements :



Ces 6 dernières années, on constate une progression régulière du taux de décisions d'orientation vers la 2^{nde} GT dans les trois départements. Une légère diminution est constatée néanmoins cette année dans le département de la Somme (-0,2 point). C'est dans le département de l'Aisne que le taux reste le plus faible (66,4%) mais il enregistre, encore cette année, la plus forte progression (+1,2 points). Et c'est le département de l'Oise qui affiche, depuis 4 ans, les taux de décisions d'orientation vers la 2^{nde} GT les plus élevés.

Face au constat d'un taux de décisions d'orientation vers la 2^{nde} GT supérieur aux vœux définitifs des familles, il est régulièrement fait référence au manque d'ambition qui caractérise les jeunes picards et leurs parents. Or, ce constat est à relativiser. Ainsi, en janvier 2016, 67,1% des familles demandaient l'accès à la 2^{nde} GT (Intentions d'orientation). Elle n'est alors recommandée par les conseils de classe qu'à hauteur de

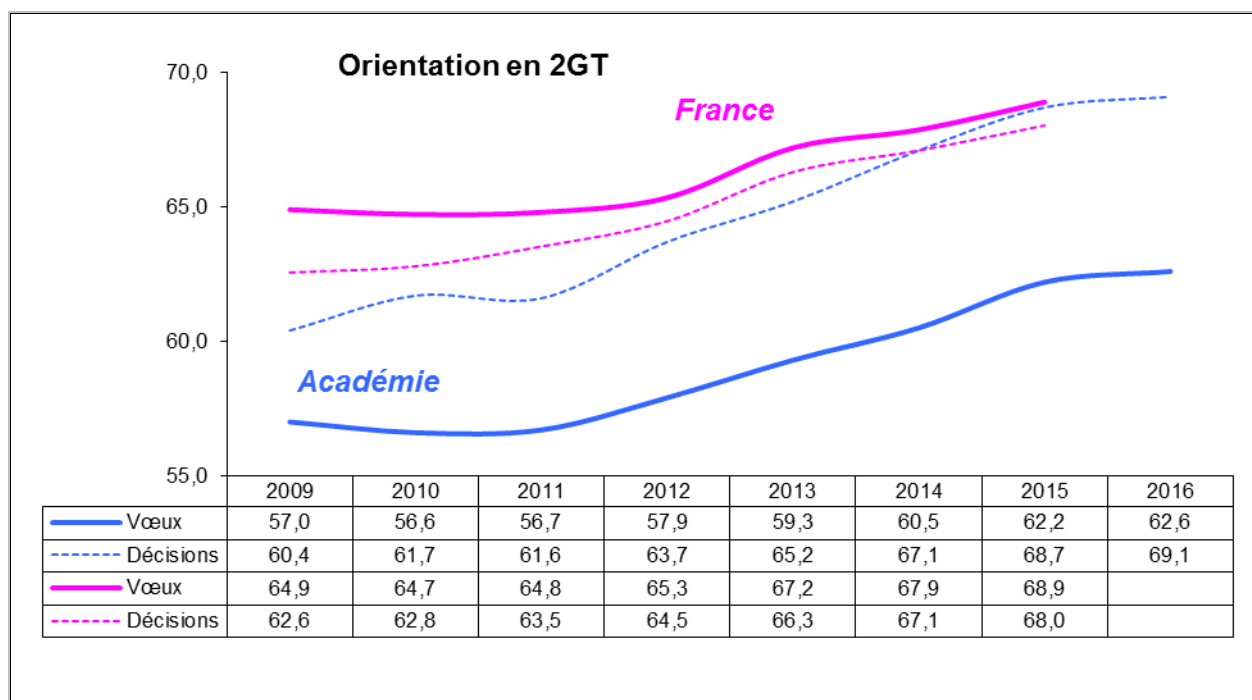
63,8%. Or, certains élèves et leurs parents, de milieux populaires, n'osent pas, lorsque les résultats scolaires sont moyens, demander les orientations les plus valorisées en l'absence d'un avis favorable des enseignants. Respectueux du jugement de l'Institution ils s'autocensurent et revoient alors à la baisse leurs projets de formation. Certes, les chefs d'établissement décident ensuite d'une orientation vers la 2^{nde} GT dans plus de 69% des cas, mais pour une partie des élèves, ce message arrive trop tard. C'est le processus situé en amont de la formation des vœux définitifs qui est important.



Les éléments présentés ci-dessus permettent de formuler quelques hypothèses sur le dialogue instauré entre les établissements scolaires et les familles concernant l'orientation et l'affectation des élèves :

- Concernant le passage en 2^{nde} professionnelle, on constate un écart très significatif entre les intentions d'orientation formulées par les élèves et les recommandations des conseils de classe (9,3 points). A l'inverse de la 2^{nde} GT, les établissements recommandent davantage la poursuite en bac pro 3 ans que ne le sollicitent les familles. Ces recommandations semblent, elles-aussi, influencer très nettement les vœux des familles (29,6% des vœux vers la 2^{nde} pro VS 21,4% des intentions d'orientation).
- Il existe ainsi des marges de progression réelles vers la filière générale et technologique grâce à un meilleur accompagnement des élèves dans l'élaboration de stratégies d'orientation ambitieuses.
- Par ailleurs, ces marges de progressions sont aussi à rechercher dans la mise en œuvre d'une politique plus homogène des collèges en matière de gestion des parcours des élèves.
- L'examen des décisions d'orientation post-3^{ème} vers la 2^{nde} GT met en évidence une variation importante selon les établissements, qui va, ainsi, de 44,7% à 91% (soit 46,3 points de différence) ce qui est considérable. Certes, la tonalité socio-scolaire dominante du recrutement des établissements explique, pour partie, les écarts constatés : il reste, cependant que des établissements tout à fait comparables sur ce plan, comme sur celui des indicateurs de performances scolaires des élèves, ont des pratiques d'orientation inégalement sélectives.

↳ **Comparatif avec le national (données 2015 – en attente des données nationales 2016)**



S'agissant du passage en 2^{de} GT, la comparaison sur 7 ans Académie / France entre les vœux des familles et les décisions d'orientation prises par les chefs d'établissements met en évidence plusieurs points :

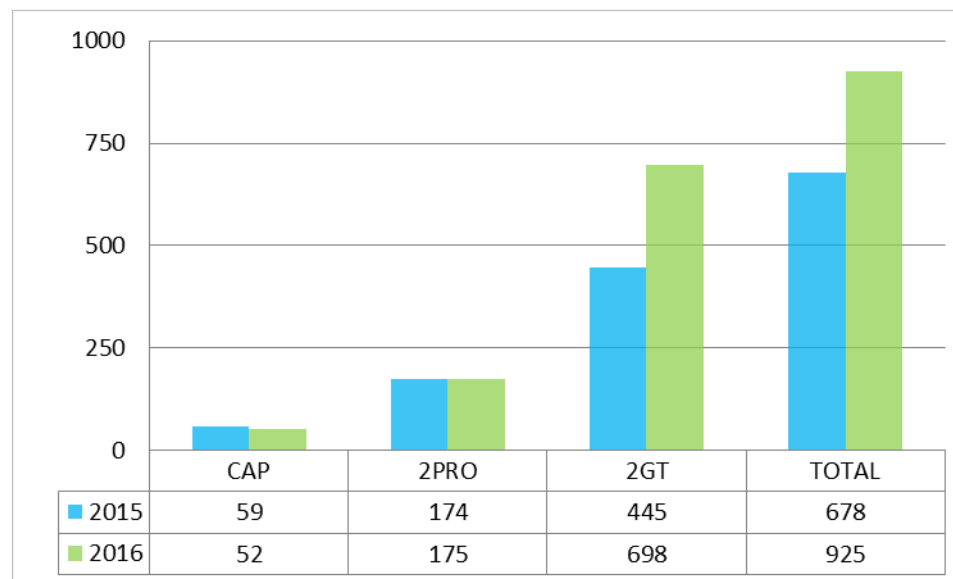
- Dans l'ensemble, les demandes des familles et les décisions d'orientation dans l'académie d'Amiens suivent l'évolution constatée nationalement et sont donc en hausse régulière ;
- Les vœux des familles en Picardie pour une entrée en 2^{de} GT sont en deçà de la moyenne nationale mais nous avons enregistré en 2015 le plus faible écart depuis 7 ans (6,7 points) ;
- Les taux académiques de décisions d'orientation vers une 2^{de} GT, après avoir été légèrement inférieurs aux taux nationaux pendant 5 ans, ont réduit l'écart pour être à hauteur du taux national en 2014 et supérieur en 2015 ;
- Enfin, on observe une inversion des courbes entre les taux académiques et les taux nationaux : alors que les établissements de l'académie orientent plus d'élèves en 2^{de} GT que de familles qui en avaient formulé la demande, l'inverse est constaté au niveau national.

b. Résultats d'affectation

Le dispositif d'affectation post 3ème s'effectue à l'aide de l'application nationale AFFELNET (AFFECTATION des ELEVES par le NET) en 3 périodes : un 1er tour fin juin, un 2ème tour début juillet sur places laissées vacantes et un 3ème tour en septembre après la rentrée scolaire. Les élèves non affectés à l'issue des trois tours d'affectation sont pris en charge par les Directions des services départementaux en lien avec les établissements scolaires et les centres d'information et d'orientation.

L'ordre des vœux est prépondérant, il traduit la motivation de l'élève. Une bonification est accordée sur le 1er vœu formulé par l'élève, si celui-ci est un vœu d'affectation sous statut scolaire en établissement public. Ce système permet d'obtenir un taux de satisfaction vœu 1 plus élevé qu'à l'échelon national. Les élèves de SEGPA bénéficient quant à eux d'un bonus de priorité pour l'entrée en CAP.

Depuis 2015, l'application « AFFELNET post-3ème » prend en compte les admissions dans l'enseignement privé catholique et dans certaines formations du CF3A. Ces admissions ont notamment permis de libérer des places au sein des formations des établissements publics. Le nombre d'élèves dont l'admission en établissement privé s/c ou au CF3A a été prise en compte dans Affelnet est le suivant :



Cette année, une 4^{ème} session post-3^{ème} est prévue pour les lycéens professionnels s'étant manifestement trompés d'orientation. A l'issue de ces procédures informatisées, les DSDEN continuent de gérer les demandes d'élèves non affectés.

Affectation en 2^{nde} générale et technologique

LEGT	Capacité d'accueil	Candidat V1	Taux de pression ¹	Total affectés	Affectés V1	% affectés V1 / affectés ²	% affectés V1 / candidats V1 ³
2 ^{nde} GT	14004	13621	0.97	13649	12392	90.79%	90.98%
Rappel 2015	13984	14031	1.00	13853	12568	90.72%	89.57%

1 Nombre de candidats (vœu 1) pour une place

2 Nombre d'élèves affectés sur leur vœu 1 / total des élèves affectés

3 Nombre d'élèves affectés sur leur vœu 1 / total candidats vœu 1 = Taux de satisfaction

13649 élèves ont été affectés en 2^{nde} GT dans l'académie d'Amiens le 23 juin 2016 (1^{er} tour d'affectation). 12392 d'entre eux, soit 90,79%, l'ont été sur leur vœu 1.

Affectation en 2^{nde} professionnelle et 1^{ère} année de CAP

LP	Capacité d'accueil	Candidat V1	Taux de pression ¹	Total affectés	Affectés V1	% affectés V1 / affectés ²	% affectés V1 / candidats V1 ³
1CAP2	2429	3230	1.33	2286	1926	84.25%	59.63%
2 ^{nde} PRO	6510	7745	1.19	5793	5010	86.48%	64.69%
TOTAL	8939	10975	1.23	8079	6936	85.85%	63.20%
Rappel 2015	9016	10877	1.21	8134	7059	86.78%	64.90%

LEGT+LP	22943	24596	1.07	21728	19328	88.95%	78.58%
LEGT+LP Rappel 2014	23000	24908	1.08	21987	19627	89.27%	78.80%

10975 élèves ont formulé un vœu en lycée professionnel dans l'académie d'Amiens pour une capacité d'accueil de 8939 places. 8079 élèves ont été affectés dès le 1^{er} tour d'affectation post-3^{ème}, le 23 juin 2016.

Au 1^{er} juillet 2016, lors du 2^{ème} tour d'affectation gérant uniquement l'affectation en lycée professionnel, 692 élèves ont été affectés en 2^{nde} professionnelle ou 1^{ère} année de CAP.

Enfin, un 3^{ème} tour d'affectation, le 16 septembre 2016, a permis d'affecter 439 élèves en lycée professionnel.